N°16 JUIN-JUILLET 2023

La voix du Département

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE
www.mayotte.fr

Magazine d'information du Conseil départemental

LA CULTURE EN PARTAGE



Boulevard urbain de Mamoudzou
p.4



Comité interministériel dédié aux Outre-mer
p.5



Canton de Mtsamboro
p.10

Mayotte à Madagascar avec les Jeux des Iles en perspective



Le Président du Conseil départemental Ben Issa Ousseni et la vice-présidente en charge de la culture, jeunesse et sports Zouhourya Mouayad Ben ont effectué une mission à Madagascar, du 10 au 13 mai 2023, pour rencontrer les autorités malgaches. Il s'agissait de rechercher des solutions pour renforcer les liaisons aériennes et maritimes entre Mayotte et la Grande île, de s'assurer du bon accueil de la délégation de Mayotte aux jeux des îles de 2023 et de solliciter le soutien de Madagascar à la candidature de Mayotte pour l'organisation des JIOI 2027.

Ne pas se priver de desserte

Le Conseil départemental a signé, en juin 2022, des conventions de coopération avec 11 régions de Madagascar. Cette coopération ne peut donner les résultats escomptés sans l'amélioration de la desserte aérienne et l'ouverture d'une liaison maritime. Le président du Conseil départemental a demandé au ministre malgache des transports et de la météorologie Valéry Ramonjavelo le rétablissement par Madagascar Airline de la ligne aérienne directe entre Dzaoudzi et Tananarive, pour permettre le fret aérien et l'acheminement de passagers et d'œuvrer ensemble pour la création d'une compagnie maritime régionale assurant la liaison de Mayotte avec la Grande île. Concernant les Jeux des îles 2023, le Ministre de la Jeunesse et des Sports de Madagascar a confirmé à la délégation mahoraise l'organisation des jeux du 25 août au 3 septembre. Les autorités malgaches ont accueilli favorablement la proposition des élus de Mayotte d'initier ensemble un tournoi sportif « les Jeux du Canal du Mozambique » regroupant des « pays » concernés (Madagascar, Mozambique, Tanzanie, etc.).

11e JIOI
JEUX DES ÎLES DE L'OCÉAN INDIEN
MADAGASCAR 2023

La santé au feminin



La journée d'action pour la santé des femmes a été créée au Costa Rica lors de la cinquième Rencontre internationale sur la santé des femmes en 1987. Après huit ans de campagne pour combattre la mortalité et la morbidité maternelles, les femmes ont estimé qu'il fallait recentrer la campagne autour du phénomène de privatisation dans un contexte néolibéral.
C'est pour cette raison que la Journée internationale d'action de 1997 a eu pour cible les problèmes d'accès à des services de santé de qualité considéré comme un droit des femmes.

En lien avec plusieurs associations impliquées, la vice-présidente Zouhourya Mouayad Ben en charge de l'égalité femmes hommes avait souhaité que ce rendez-vous international donne lieu à un temps fort à Mayotte. Cela a été organisé le 1er juin 2023 dans la salle de cinéma Alpa Joe avec l'appui de très nombreux témoignages et éclairages. Dans son propos, l'élue a insisté sur les inégalités qui perdurent face à certaines pathologies, et a souligné l'enjeu de l'information santé.
Des taux de chômage élevés chez les femmes, un accès réduit à l'éducation et des inégalités salariales entre hommes et femmes sont autant de facteurs qui limitent l'accès des femmes à des services de santé....
Cette première organisation départementale et partenariale sur ce thème a tenu toutes ses promesses. Le rendez-vous est pris pour 2024.



DEUX QUESTIONS À



Le budget du Département a été adopté le 14 avril dernier. Quelles en sont les grandes tendances ?

Nous avons d'abord amélioré la situation par rapport à ce qui était annoncé. Ce ne sont pas que des recettes nouvelles, nous avons aussi fait d'importants efforts en matière de maîtrise de dépenses. Nous faisons toutefois face à une progression sensible de certaines dépenses de fonctionnement en lien notamment de l'élargissement de l'assiette des bénéficiaires et des tarifs ; c'est le cas de l'Allocation personnalisée d'autonomie, de l'Aide sociale à l'enfance, de la Protection maternelle et infantile et du transport scolaire. Certaines dépenses difficilement compressibles, comme la contribution du Département au SDIS, la subvention d'équilibre accordée au STM, limitent nos marges de manœuvre.
Pour « passer » 2023, des coupes ont donc dû être envisagées, avec une diminution significative des services pour une partie de la population laissée pour compte. Cette situation risque d'attiser les tensions déjà palpables si aucune solution n'est trouvée. Cela m'a conduit à m'adresser par courrier en date du 7 avril aux deux ministres - Gérald Darmanin et Jean-François Carenco - à propos de la question des finances départementales.

Quel message leur avez-vous adressé ?

Les besoins de financement que j'ai détaillés sont les suivants.
Le SPE (englobant ASE et PMI), avec un besoin pour la collectivité, au titre du budget 2023, de 65 millions d'euros, enveloppe nécessaire pour maintenir le même niveau de dépense qu'en 2022, dans un secteur qui voit le nombre d'usagers exploser du fait du poids de l'immigration clandestine et dont les effets sur les services publics sont loin d'être maîtrisables.
Sur l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) ensuite, les besoins s'élèvent à 29 millions d'euros, pour une compensation limitée à 4 millions d'euros ;
Sur les transports scolaires, et au regard de l'augmentation des usagers, 43 millions (sans compensation réelle de l'Etat) ont été investis par le territoire en 2022. Pour 2023, cette demande est estimée à 46 millions d'euros, tenant compte du contexte de violence et de dégradation du matériel mis à disposition des élèves.
J'évoque également les transports maritimes avec une dépense départementale de continuité territoriale de 18 millions d'euros sans compensation ou la dotation, globale de fonctionnement qui doit reposer sur un recensement précis et à jour (il date de 2017). Je pense donc qu'un geste important serait un signal bienvenu en direction du Département et plus largement de ses habitants.

Ben Issa Ousseni
Président du Conseil départemental de Mayotte

EN IMAGES



::AMÉNAGEMENT::

L'inauguration du front de mer de Bandrélé s'est déroulée le 30 juin 2023, en présence des 1er et 5e vice-présidents(es) du Conseil départemental, Salime Mdéré, chargé de l'aménagement du territoire, infrastructures et foncier, et Zamimou Ahamadi, conseillère du canton. Ce projet, porté par la commune depuis 2021, a été entrepris dans le but de créer un espace maritime attrayant, tant sur le plan esthétique que fonctionnel, pour le bénéfice de nos concitoyens. Ainsi, le Conseil départemental a décidé d'octroyer - sur un coût total de 3 millions d'euros - une contribution à hauteur de 500 000 euros pour la réalisation de cet espace.



::COOPÉRATION::

Une délégation tanzanienne composée de huit personnalités de la sphère économique et politique a été reçue à Mayotte au mois de juin, pour donner suite à la signature d'accords de partenariats agricoles entre la Chambre d'Agriculture, de la Pêche et de l'Aquaculture de Mayotte (CAPAM) et les Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (CCIA) de Tanzanie. Le Conseil départemental de Mayotte et la CAPAM ont initié cette rencontre ; ainsi, la délégation a été reçue le 16 juin 2023 à l'hémicycle Bamana, pour un temps protocolaire. La délégation a également bénéficié d'un beau programme de visites de l'île, afin de découvrir notamment les projets prometteurs et investissements de Mayotte pour son développement économique.

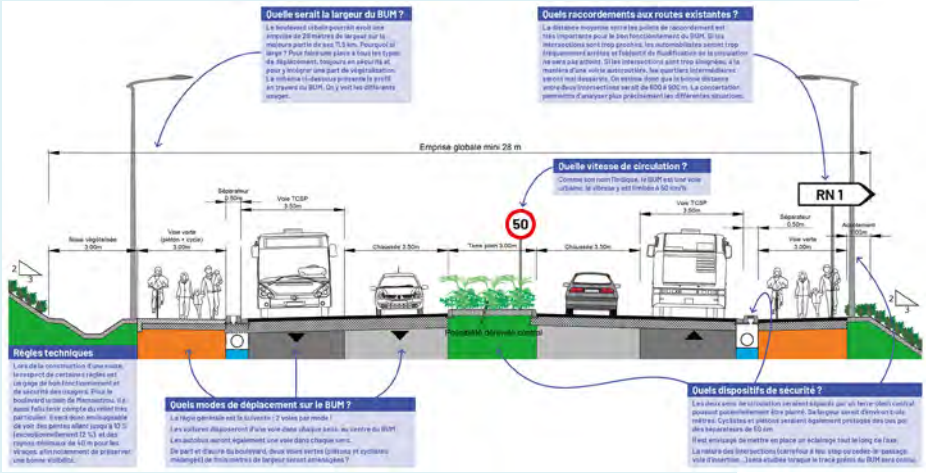
::SPORTS::

Pour sa 2e année, Mansara Abdou, jeune karatéka mahoraise licenciée au De Barros karaté club Marseille, obtient une très belle médaille d'argent lors de la Coupe de France zone sud dans la catégorie moins de 47 kilos, qui se disputait à Saint-Orens-de-Gameville.
Par la voix de la vice-présidente Zouhourya Mouayad Ben, le Conseil départemental exprime "sa fierté de voir cette jeune et prometteuse sportive décrocher une belle distinction. C'est tout Mayotte qui salue ce très beau titre".
Bravo Mansara !



Le BUM : Boulevard Urbain de Mamoudzou

Une nouvelle route pour améliorer les conditions de circulations



Le BUM est un projet porté par le Conseil départemental de Mayotte, au titre de sa mission d'aménagement du territoire et de développement des infrastructures. C'est un boulevard urbain d'une voie de 28 m de largeur et d'environ 11,5 km de longueur. Le Conseil départemental propose deux itinéraires permettant de contourner l'agglomération depuis Koungou jusqu'à Tsoudzou 2 en se raccordant aux routes déjà existantes. L'objectif principal est d'offrir une alternative routière au seul axe routier nord-sud (RN1/ RN2), d'améliorer les conditions de circulation actuelles / désengorger la RN1-RN2, de créer un maillage inter quartiers, de permettre de nouvelles opportunités de développement et de renouvellement urbain, d'améliorer la sécurité et de désenclaver les quartiers. Pour influer sur le projet et l'améliorer, le département a mis en place une phase de concertation publique afin d'en faire un véritable projet partagé.

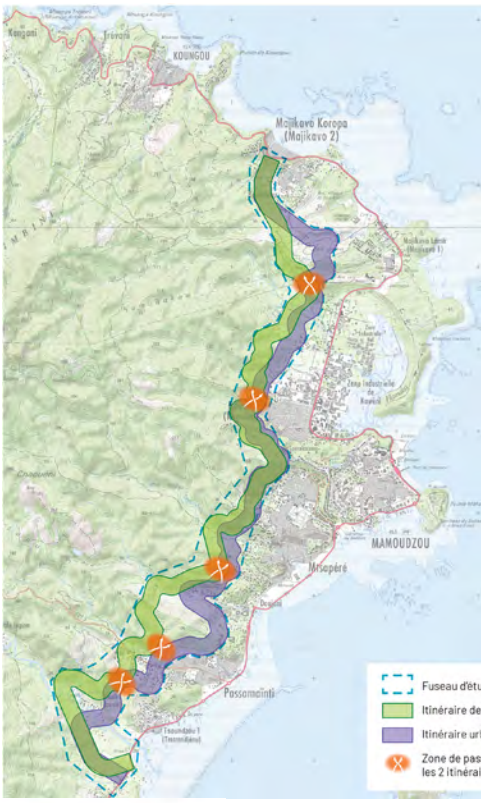
La nouvelle route proposée par le Conseil départemental contourne Mamoudzou par les Hauts. Elle s'insère en limite des zones urbanisées, des espaces agricoles et naturels. Dans chaque sens, il y aura une chaussée pour les véhicules légers, les poids lourds (hors transports exceptionnels), et les motos ; une voie réservée aux transports en commun et une voie verte pour les piétons et les vélos. La vitesse de circulation de ce nouveau boulevard urbain sera limitée entre 30 et 50 km/h, en fonction des secteurs. Le BUM pourrait compter 8 à 10 raccordements avec la route nationale existante afin d'irriguer chaque quartier, tout en maintenant un trafic fluide. L'objectif du Conseil départemental est de mettre en service les premiers tronçons du BUM à l'horizon 2027, avec un démarrage des travaux dès 2025.

La concertation publique

Une période de 8 semaines de concertation publique est mise en place depuis le 31 mai 2023 pour prendre en compte et valoriser la parole des mahorais(es) à travers des réunions publiques, ateliers, rencontres jeunes, débats mobiles, échanges avec des représentants du conseil départemental à la maison du projet. Le public peut ainsi questionner le projet et son opportunité.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet **www.mayotte-bum.fr**. Vous trouverez tous les documents de présentation du projet. C'est aussi le meilleur moyen de suivre la concertation, avec toutes les informations pratiques, les présentations et les comptes rendus. Surtout, vous pourrez rédiger vos avis et consulter les réponses du Conseil départemental à toutes les questions posées.■





BUM Boulevard Urbain Mamoudzou

DÉPARTEMENT MAYOTTE

L'Europe s'engage à Mayotte

Commissions permanentes, nouveaux élus, décisions clefs...

Plusieurs séances plénières et commissions permanentes ont réuni l'assemblée départementales ces derniers mois, et de nombreuses délibérations ont été examinées et adoptées. Parmi elles : l'installation de nouveaux élus, le vote du budget, l'organigramme du Conseil départemental et d'autres décisions clefs.



Le 6 avril dernier, l'Assemblée départementale a délibéré pour compléter la Commission permanente en y intégrant Soula Saïd-Souffou et Mariame Saïd Kalame, tous deux «nouveaux» conseillers départementaux du canton de Sada. Zamimou Ahamadi a été élue 5e vice-présidente chargée de la Commission des finances et affaires européennes, délégation qu'occupait précédemment Bibi Chanfi, devenue 2e vice-présidente chargée du développement économique et coopération décentralisée lors de cette même séance.
Quant au budget 2023, il a été adopté lors de l'assemblée du 13 avril. Celui-ci s'établit à 375 millions d'euros en fonctionnement - dont 19 millions d'euros de résultat prévisionnel - et s'équilibre à 110 millions d'euros en investissement.
S'agissant de la nouvelle organisation des services, elle fait évoluer l'organigramme avec des ajustements destinés à renforcer la cohérence de l'administration départementale.
Des commissions permanentes se sont également déroulées le 30 mai et le 6 juin. Un rapport a prolongé de 6 mois supplémentaires le dispositif «Bouclier Qualité Prix Plus» (BQP+), un geste renouvelé en direction des consommateurs mahorais.

Un temps fort collectif pour préparer le Comité interministériel dédié aux Outre-mer



Le 19 mai, le président du Conseil départemental Ben Issa Ousseni a convié à l'hémicycle les maires, présidents d'intercommunalités et les parlementaires en vue du futur Comité interministériel des Outre-Mer (CIOM) afin de présenter un document partagé, synthétisant les demandes et réflexions issues du territoire.

Le président a rappelé son attachement à une démarche de large concertation. Il a évoqué l'actualité de Wuambushu, rappelant le soutien unanime des élus départementaux et plus largement territoriaux à cette «première tentative de réponse forte du gouvernement aux maux que subit Mayotte».
Après avoir réaffirmé l'appui du Département au monde économique, le chef de l'exécutif a évoqué la crise de l'eau qui sévit sur le territoire et l'enjeu de voir la situation de Mayotte prise en compte dans le futur plan eau.
Les élu(e)s se sont rencontrés à nouveau depuis, afin de valider la bonne prise en compte des préoccupations et revendications de chacun dans un document d'orientation, qui alimente le CIOM. La réponse de ces doléances est attendue prochainement.■



Culture et patrimoine à la fête

Cinéma, bibliothèque… Mayotte s'équipe

Une toile à Mamoudzou ?

C'est désormais possible. Avec la réouverture du cinéma Alpa Joe en janvier 2023, la population de Mayotte accède désormais, dans la capitale, à une programmation de qualité, à des tarifs très accessibles (8, 6 et 5 euros) et dans une salle équipée des dernières innovations technologiques. Début juin, place à la réouverture de la bibliothèque de Cavani, au terme d'un lifting de 1, 2 millions d'euros. Avec 12 000 abonné(e)s potentiels(les), la bibliothèque joue un rôle majeur pour la lecture publique.
Le récemment classement du mawlida shengue au patrimoine culturel immatériel national est venu consacrer un des objectifs du Conseil Départemental (au travers du Mumà) de reconnaître cet art qui constitue une expression tout aussi culturelle, spirituelle qu'artistique, une tradition qui joue une fonction autant symbolique qu'emblématique.
Patrimoine toujours avec la remise du prix de la deuxième édition du concours du plus grand Musée de France. Un prix offert par Allianz France et la Fondation pour la Sauvegarde de l'art français, en faveur de la restauration du Minbar de Mayotte, et ce à hauteur de 8 000 euros. Quatre exemples concrets de ce que déploie le Conseil départemental en matière de culture et de patrimoine.



Le cinéma ALPA JOE de Mamoudzou a rouvert ses portes avec succès en janvier 2023 ; depuis, l'établissement ne désemplit pas, proposant une programmation variée correspondant à un large public : films pour enfants, d'aventure, comédies, mais aussi films d'horreur pour les plus téméraires…

Plus récemment, c'est la bibliothèque de Cavani qui a également rouvert, le 8 juin 2023, au terme d'un chantier de rénovation d'ampleur. L'événement était présidé par Ben Issa Ousseni et la 4e vice-présidente en charge de la culture, Zouhourya Mouayad Ben, en présence des élus départementaux, Zaounaki Saindou, El Anrif Hassani, Laini Abdallah Boina, Elyassir Manroufou et de plusieurs partenaires.

Le président a dressé un historique de la lecture publique à Mayotte, notamment celui de l'établissement. Il a souligné que « c'est sous cette impulsion que les communes de Mayotte se sont progressivement équipées de bibliothèques municipales, de telle sorte qu'en 2023 notre Département dispose d'un réseau de 15 bibliothèques municipales, 3 médiathèques et 6 bibliothèques associatives réparties dans toute l'île ».
Les travaux de rénovation (rénovation des espaces, mobilier, numérique, bibliobus) et de mise en sécurité ont été cofinancés par l'État et le Département pour un montant de 1 851 000 euros.
L'objectif de la rénovation est d'abord de rendre la lecture plus attractive; le lecteur est accueilli dans un espace vivant, équipé d'outils numériques et multimédia, mais également d'un faré dédié aux traditions locales et à l'oralité, un héritage légué par les hommes et femmes qui ont promu ce secteur.

Retour sur la commémoration de l'abolition de l'esclavage



Le 27 avril correspond à la date de commémoration de l'abolition de l'esclavage à Mayotte, en 1846 ; un moment décisif de l'histoire locale. Ainsi le Conseil départemental, à travers l'Office Culturel Départemental (OCD), a organisé une cérémonie dans le Jardin du Département le jeudi 27 avril 2023, afin d'honorer ce devoir de mémoire en présence de la 4e vice-présidente chargée de la Culture et présidente de l'OCD, Zouhourya Mouayad Ben, des 2e, 3e, 5e et 6e vice-présidents(es) Bibi Chanfi, Ali Omar, Zamimou Ahamadi, Daoud Saindou Malide, de la conseillère départementale Echati Issa, et du sous-préfet Cédric Kari-Herkner.

«Nous sommes ici dans le cadre d'un temps de mémoire qui célèbre la libération de plus de 3000 esclaves en terre mahoraise. [...] Mais au-delà, nous honorons la mémoire des victimes d'un trafic honteux et de l'esclavage.» rappelait la vice-présidente. *« Nous n'aurons eu de cesse, dans cette mandature, de lutter contre le déni, le silence et parfois le «désintérêt» lié aux questions de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs héritages qui irriguent encore notre société et notre identité.»*
Le traditionnel dépôt de gerbes a eu lieu devant la stèle commémorative, avant de faire découvrir au public l'exposition *«C'est notre histoire, esclavage et abolition : une Histoire de France».*

Cette cérémonie s'est déroulée sous le signe des traditions locales, notamment grâce aux animations de danses et chants qui ont ponctué l'événement.



La Nuit Européenne des Musées 2023



La Nuit des musées s'est déroulée le 13 mai à Mayotte. Cet événement européen a pour objectif d'attirer le public vers les musées et les lieux patrimoniaux; l'occasion de sensibiliser le plus large public à la richesse du patrimoine commun et de conquérir de nouveaux visiteurs.

Pour cette 19e édition, le MuMA a invité les mahorais au sein du Parc de la Résidence des gouverneurs, exceptionnellement ouvert au public. Le Musée de Mayotte, avec Maypat Culture, a notamment proposé une immersion dans le paradigme des savoir-faire de la broderie mahoraise avec deux techniques : le petakufe et le petadamba, qui permettent de confectionner le tshandaruwa, banderole brodée représentant des scènes de la vie.

Le Mawlida shenge, patrimoine culturel immatériel national



Le conseil départemental, le Musée de Mayotte (MuMa), la ville de Chiconi et l'association Charafa Lianami ont organisé un grand événement autour du Mawlida Shenge, le samedi 25 février 2023, à Chiconi, pour célébrer l'inclusion de cette pratique au patrimoine culturel immatériel national. Au programme : des ateliers, des tables rondes, des échanges et la cérémonie du shenge, en présence de la 4e vice-présidente du Conseil départemental chargée de la culture, Zouhourya Mouayad Ben, des conseillers (ères) départementaux.ales Saindou Attoumani, Zamimou Ahamadi et Soula Saïd Souffou.

Peuple de traditions orales, Mayotte possède un patrimoine immatériel qualifié - dans le projet scientifique et culturel du MuMA - de « trésor culturel ». L'inclusion de ce patrimoine mahorais dans l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel est un travail qui a débuté en 2018, dans le cadre des missions du MuMA pour l'identification, la préservation, la valorisation, et la transmission des patrimoines, matériels et immatériels.

« Cette empreinte nationale de notre shenge confère ses lettres de noblesse à la société mahoraise. Elle permet à la nation de partager les traditions du territoire, ses expressions vivantes héritées de nos ancêtres. Elle figure au cœur de notre plan de mandature pour Mayotte », précise la vice-présidente.
Il est permis d'espérer que d'autres patrimoines matériels ou immatériels intégreront aussi par la suite le patrimoine national, tels que le mbiwi, le tani malandi ou le debaa.
Durant cette journée, plusieurs atelier se sont déroulés afin de faire découvrir et redécouvrir le mawlida shenge, ainsi qu'une table ronde, dans l'objectif d'échanger plus globalement sur les « enjeux et perspectives de valorisation du patrimoine immatériel à Mayotte ». L'événement s'est achevé autour d'un grand shenge, avec les nombreuses associations participantes.
Une belle réussite, fruit de la collaboration entre la ville de Chiconi, les membres des communautés du shenge du Sud comme du Nord, ainsi que le MuMA et le Conseil départemental.■



DÉPARTEMENT DE MAYOTTE

Édité par la Direction de la communication du Conseil départemental de Mayotte
Directeur de publication : Ben Issa Ousseni Directeur de la rédaction : Bruno Cohen-Bacrie Coordination et rédaction : Lydia Charmont
Rédaction : Anfiya Assoumani-Bé, Soibrina Ahmed-Haroussi, Chimène Bouchrane Comité de lecture : Anrchidine Bacar Couverture : Saïd Ibrahim Conception graphique : Dayane Nourdine Suivi administratif : Roufianty Saïd Photographies : Assani Moussa, Mouhamadi moussa miradji, Cg976, Banque d'image de Mayotte Impression : Imprimah Exemplaires : 2000 Dépôt légal : juillet 2023 Issn : 2261-2408
dir.com@cg976.fr • Téléphone : 0269 66 11 60 • Par courrier : 8, Bd Halidi SÉLÉMANI, BP. 101 97645 MAMOUDZOU CEDEX

MUSÉE

Le minbar de Mayotte récompensé



Allianz France s'est engagée dans la campagne « *Le Plus Grand Musée de France* » aux côtés de la Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français. La fondation proposait d'accompagner financièrement les musées publics ou privés pour la restauration des œuvres à travers toute la France et les outre-mer.

Pour cette seconde édition du grand concours national, 131 œuvres après vérification de leur éligibilité, ont été présentées à un jury afin d'établir une liste de finalistes pour le vote public avec comme récompense la somme de 8 000 euros pour restaurer l'objet.

Le MuMA a récupéré en 2017 l'ancien minbar de la mosquée du vendredi de Kawéni qu'il souhaitait restaurer. Le minbar est un mobilier qu'on trouve dans la salle de prière des mosquées du vendredi. Il sert de tribune à l'imam qui prononce sa *hutuba* (prêche) lors de la prière du vendredi. De nos jours, le minbar en bois tend à disparaître au profit d'un mobilier en maçonnerie ou sous forme de niche. Muma a remporté 3 209 suffrages des votants au terme d'un vote en ligne, contre 2 936 votes pour la Fontaine de la Vierge à Saint-Paul, à La Réunion.
Promesse tenue, la cérémonie de remise de chèque des 8 000 euros par le groupe Allianz France et la fondation pour la sauvegarde de l'art français s'est tenue le 15 juin 2023 au Muma.

Ce succès d'une mobilisation en ligne marque l'attachement des mahoraises et des mahorais aux éléments patrimoniaux qui font la richesse de l'île.■



PROPOS D'ÉLUE



Mme Zouhourya Mouayad Ben,

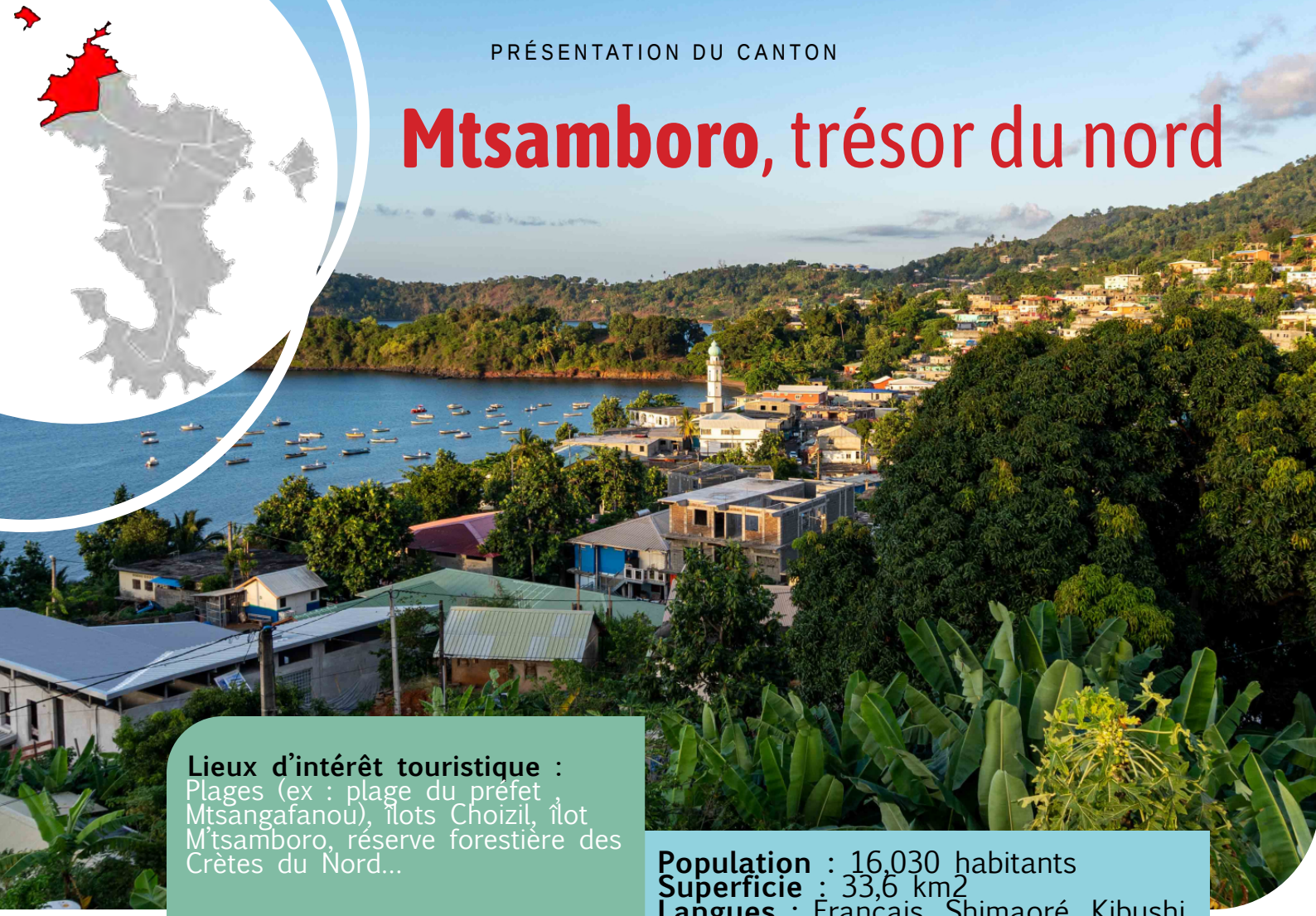
4e vice-présidente chargée des sports, culture et jeunesse

« Nous portons une grande ambition dans le domaine de la culture et du patrimoine, qui sont des marqueurs de notre identité commune. Dans notre plan de mandature 2021-2028, il y a bien sûr le développement d'un certain nombre d'infrastructures culturelles et ludiques à rayonnement régional.

Concrètement, nous avons ouvert la très attendue salle de cinéma Alpa Joe de Mamoudzou, avec une programmation équilibrée ; et au terme d'une belle rénovation, la bibliothèque de Cavani. Courant 2025, les archives départementales et le futur centre de recherche et de documentation scientifique s'installeront à Tsingoni, avec une volonté d'ouverture sur la population.

Nous avons obtenu le classement du mawlida shengue, sur la liste du patrimoine culturel immatériel (PCI) national, faisant suite à un dossier soumis et présenté par le MuMA. Une fierté que de compter ce 1er élément du patrimoine de l'île de Mayotte dans cette liste prestigieuse. Des démarches similaires sont en cours pour le mbiwi et le débaa. A travers l'agenda culturel, la bande dessinée, les nombreuses animations culturelles (comme le Festival de Mayotte) la valorisation des traditions, la connaissance des langues locale ou le travail sur la mémoire des grandes figures de Mayotte (aéroport Marcel Henry, barges dénommées Chatouilleuse et Imane), nous poursuivons un objectif de faire du développement culturel un vecteur de savoir, de partage et d'accès du plus grand nombre à cette ouverture indispensable ».

Mtsamboro, trésor du nord



Lieux d'intérêt touristique : Plages (ex : plage du préfet , Mtsangafanou), îlots Choizil, îlot M'tsamboro, réserve forestière des Crêtes du Nord...

Population : 16,030 habitants
Superficie : 33,6 km2
Langues : Français, Shimaoré, Kibushi

Le canton de Mtsamboro (parfois orthographié M'tsamboro ou Mtzamboro), situé à la pointe nord de l'île de Mayotte, est composé de sept villages répartis dans les communes d'Acoua, Bandraboua et Mtsamboro: Mtsahara, Hamjago, Mtsamboro, Mtsangaboua, Handréma, Mtsangadoua, Acoua.
Tourné vers la mer, ce territoire offre d'énormes possibilités de développement dans l'économie bleue, mais aussi dans l'agriculture et les activités récréatives, créatrices d'emplois. Selon une enquête de l'Insee (2017), ce canton fait partie des territoires ou les conditions de vie sont les plus favorables à Mayotte.

Parmi les lieux attractifs du canton, nous pouvons citer l'îlot du même nom : *Chissioua Mtsamboro*, le plus emblématique des îlots du nord. Très apprécié pour ses paysages particuliers, c'est également l'îlot le plus grand avec ses 240 hectares. L'îlot Mtsamboro est à la fois riche pour sa flore, ses récifs coralliens et sa faune ; il ne semble jamais avoir abrité de village permanent, mais il est connu qu'on y fait pousser – notamment – des orangers.

Histoire et traditions

Mtsamboro a une place importante dans l'histoire de Mayotte, car ce fut la première capitale du sultanat Shirazi en accueillant le premier sultan de Mayotte, Athumani ben Mohamed, à la fin du XVe siècle. Sous le sultanat, Mtsamboro est le principal port de commerce de l'île.
Le village d'Hamjago a, lui, des origines malgaches. Ainsi ses habitants parlent davantage le Kibushi, et ont gardé certaines pratiques, par exemple au niveau de la cuisine: ils consomment beaucoup de plats d'origine malgache, comme le *romazava* ou les brèdes *mafana* (sauce avec des brèdes et morceaux de viande).
Comme beaucoup à Mayotte, les habitants du canton de Mtsamboro préservent et perpétuent les pratiques culturelles locales, telles que les danses traditionnelles (debaa, shenge). Ce territoire du nord connaît également une grande activité autour de la pêche, qui s'est structurée notamment avec la Coopérative de pêche de Mtsahara, et l'association des Amis des pêcheurs de Hamjago.

Sport

Les sports phares du canton sont le football et le volleyball, notamment avec l'Association sportive et culturelle Abeilles de M'tsamboro, et le Zamfi club (volley).

VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX



Mme Zouhourya MOUAYAD BEN
4ème Vice-présidente
Chargée des Sports, Culture et Jeunesse



M. Abdoul KAMARDINE
Président du SDIS



Oumaynou Daroueche

Doctorante en Chimie

Née à la Réunion en 1994, Oumaynou est une jeune femme originaire de Mronabeja (Kani-keli), au sud de Mayotte. En 2012, elle obtient son baccalauréat scientifique au Lycée Polyvalent de Chirongui, puis part en métropole pour poursuivre ses études.Après un master en Microbiologie à l'université Caen Normandie, Oumaynou décide en 2018 de faire un second master en Nutrition et sciences des aliments à l'université Rennes1, en Bretagne. Elle poursuivra en doctorat avec un sujet autour des plantes cosmétiques de Mayotte.Affiliée au laboratoire CRIOBE à Perpignan durant sa 3e année de thèse, la jeune femme étudie les plantes cosmétiques de Mayotte, telles que le jasmin, le frangipanier, le bois de santal (qui donne le msindzano), ainsi que d'autres plantes. L'objectif est de valoriser durablement la flore mahoraise d'un point de vue cosmétique, mais également d'un point de vue thérapeutique, avec les plantes médicinales. Elle travaille en collaboration avec Slimane Chaïb qui développe des produits cosmétiques pour une jeune start-up mahoraise.

Son travail ne consiste pas seulement à faire de la recherche mais aussi à mettre en application ses travaux.

"Je suis particulièrement sensible aux pouvoirs des plantes. Je devais faire médecine mais, devant attendre une année de plus pour entrer dans la filière, je me suis réorientée en biologie, voyant une opportunité d'acquérir d'autres compétences. Quand une porte se ferme, une autre s'ouvre ", confie Oumaynou.

Le Conseil départemental de Mayotte finance la thèse de la jeune scientifique. En effet, elle a pu bénéficier de la bourse départementale, et est aujourd'hui très reconnaissante à la collectivité pour l'aide qui lui a été attribuée. L'arrivée du laboratoire biochimique au Pôle d'Excellence Rurale (PER) à Coconi, contribue aussi à l'avancée de sa thèse. ***"J'ai vu l'évolution du PER jusqu'à l'arrivée du laboratoire. Je souhaite y travailler après ma thèse pour développer avec les différents acteurs locaux leurs produits cosmétiques"***, déclare-t-elle.

Oumaynou n'a pas fini de nous surprendre : le 14 décembre 2022 à Perpignan, elle a été lauréate du « prix spécial de l'étape » du Trophée Minerva, Le 7 juillet, la jeune femme a remporté un prix "étonnantes découvreuses" dans le cadre du congrès Cosm'ing à Saint-Malo, dont le but était de présenter ses travaux en 180 secondes.

Actuellement à la recherche de terrains pour ses plantes, elle avance petit à petit ; elle prévoit également d'élargir son champ de recherche sur toute la région (La Réunion, Maurice, Seychelles, Madagascar, les Comores).



Bacar Achiraf

Écrivain

Né à Tsimkoura, dans le canton de Chirongui au sud de Mayotte, Bacar Achiraf, plus connu sous le pseudonyme de (Rambi), est passionné par la lecture et l'écriture depuis le collège grâce à son professeur de français de 5ème, Jean-Claude Pichard, qui a créé la Maison des livres à Mamoudzou.

Il quitte l'île après avoir passé son baccalauréat économique en 1992 (lycée de Mamoudzou) pour poursuivre des études à Nancy, et obtient quelques années plus tard une maîtrise en sciences de l'Éducation.

Sa passion pour la littérature s'est renforcée à la faculté, où il lisait beaucoup de romans pour passer le temps. Cela l'a amené à écrire et devenir rédacteur en chef d'un journal d'étudiants « Blabla-cité », financé par le CROUS de Nancy-Metz en 1997. De retour sur le territoire, il a occupé le poste de chargé de la communication extérieure au Conseil départemental, dans le but de promouvoir l'action des services auprès des administrés.

Il est plus tard nommé 1er directeur de la Cité des métiers à Mayotte. Actuellement agent de la Mission Stratégies territoriales en charge des transferts des compétences, il jongle entre sa profession et sa passion, même si c'est parfois compliqué ; car pour écrire, il faut pouvoir s'isoler.

Parmi ses publications, nous pouvons citer « Les mœurs sexuelles à Mayotte », édité en 2006 chez L'Harmattan, qui raconte la société mahoraise en zoomant sur le cadre très précis codifiant les pratiques sexuelles, dans une société traditionnelle également de plus en plus influencée par des pratiques venant d'ailleurs.

« L'écriture libère et permet de prendre de la hauteur par rapport aux évènements ordinaires de la vie. Il faut commencer par beaucoup lire, et ensuite écrire sans hésiter à demander conseil à ceux qui ont déjà publié des ouvrages», conseille l'auteur aux aspirants écrivains.

Actuellement, Bacar Achiraf a deux manuscrits en cours de finalisation, dont un sur le phénomène des surnoms à Mayotte, et l'autre sur des anecdotes de la vie quotidienne locale ...

















Le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, Gérald Darmanin, et le ministre délégué chargé des Outre-mer, Jean-François Carenco, se sont rendus à Mayotte le week-end du 24 juin 2023. Ils ont ainsi pu honorer de leur présence l'inauguration de la caserne de pompiers de Petite-Terre à Pamandzi (financée par le département) aux côtés du président du Conseil départemental Ben Issa Ousseni, du président du SDIS et conseiller départemental Abdoul Kamardine, ainsi que des élues Maymounati Moussa Ahamadi et Soihirat El Hadad. Le 25 juin, c'est une rencontre entre les acteurs économiques de l'île et le ministre de l'Intérieur qui a été organisée au Jardin Maoré, en présence de la 2e vice-présidente chargée du Développement économique et de la Coopération décentralisée, Bibi Chanfi.

Le ministre délégué chargé des Outre-mer, Jean-François Carenco, a été accueilli par les élus départementaux le même jour pour une séquence consacrée à la mobilité sur le territoire. Lors de cette rencontre, divers projets de mobilité relatifs au Plan global de transports et déplacements de Mayotte (PGTD) ont été présentés par les partenaires acteurs du domaine des transports. Attentif aux doléances des élus locaux, le ministre propose la production d'un document unique qui rassemble toutes les volontés de la mobilité interne à Mayotte, sous un délai de trois mois maximum, en présentant le financement global attendu. Il a également été reçu par la présidente du conseil de surveillance d'EDM, Echati Issa, pour échanger sur la situation de l'électrification à Mayotte, notamment l'électrification rurale et urbaine, la nationalisation d'EDM et la création de Mayotte énergie en produisant de l'énergie de photovoltaïque.